

La protoindustrie textile dans les campagnes des environs de Vitré (XVI^e-XIX^e siècles) : un modèle spécifique de production ?

Au point de départ de ce travail, l'on trouve un double constat. Le premier est celui d'une connaissance par trop impressionniste de la production textile des campagnes des environs de Vitré, une production souvent mentionnée, de plus en plus mise en avant, notamment dans une perspective patrimoniale, mais une production rarement étudiée pour elle-même tout particulièrement de part et d'autre de la césure académique entre les périodes moderne et contemporaine¹. Le second constat tient au sentiment, né de la fréquentation des archives, de l'existence d'un modèle spécifique de production, spécifique non dans l'absolu mais au moins en Bretagne, assez différent de ceux du Léon, de la Cornouaille ou de Bretagne centrale, bien étudiés pour leur part².

Il ne s'agira pourtant pas ici d'exposer, d'ores et déjà, les conclusions d'une enquête qui, entamée depuis deux années environ, n'en est qu'à ses débuts. L'objectif de cette communication sera, en effet, tout en dressant un premier bilan de ce que les travaux passés, parfois anciens, ont pu

¹ Lors d'une table ronde tenue à l'Université de Rennes 2 en 1999, J. Bottin notait l'absence «d'une étude sérieuse sur Vitré» et sa production textile, notamment pour les XVI^e et XVII^e siècles (BOTTIN, Jacques, «Les toiles de l'Ouest français au début de l'époque moderne. Réflexions sur la configuration d'un espace productif», *ABPO*, 2000, 2, p. 16). À vrai dire, ce manque concerne l'ensemble de la période séparant le XV^e du XIX^e siècle.

² Sur le Léon, TANGUY, Jean, *Quand la toile va. L'industrie toilière bretonne du XVI^e au XVIII^e siècle*, Rennes, Apogée, 1994, 160 p. ; sur la production des poldavys, en Cornouaille, DILASSER, Marcel (dir.), *Un pays de Cornouaille. Locronan et sa région*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1979, 700 p. ; sur les toiles dites *bretagnes*, MARTIN, Jean, *Toiles de Bretagne. La manufacture de Quintin, Uzel et Loudéac (1670-1830)*, Rennes, PUR, 1998, 371 p.

révéler³, de présenter les premiers résultats d'une recherche qui reste, pour une large part, à développer et affiner.

Trois questions retiendront plus particulièrement notre attention : tout d'abord, celle de l'évolution de la conjoncture toilière entre xv^e et xix^e siècles et des répercussions spatiales de cette évolution ; ensuite, celle des conséquences sociales de cette production ; enfin, celle des traces patrimoniales de ces activités encore visibles aujourd'hui.

Heurs et malheurs d'une production textile

La première question est donc celle de l'évolution de la conjoncture toilière dans les campagnes entre Vitré et Rennes entre le début du xv^e siècle et les années 1870. L'histoire de la production textile qui s'y développe semble, pour une large part, être avant tout celle d'une série d'adaptations successives de l'offre à la demande de marchés, locaux ou étrangers, privés ou publics. Cela se traduit, notamment, par la quasi-disparition de certains types de toiles et, indirectement, par le glissement du centre de gravité de l'espace productif ici considéré. Dans ce lent processus qui s'étend sur plus de cinq siècles, trois étapes principales semblent se dégager.

La prééminence initiale des vitrées (xv^e-xvii^e siècle)

En 1666, un arrêt du parlement de Bretagne mentionne des «toilles appelées noyalées, vitrées, pertrées», délimitant ainsi une vaste zone de production textile essentiellement rurale entre Vitré, La Guerche et Rennes⁴. Les informations précises manquent cependant concernant cette période de l'ère pré-statistique qui s'étend du début du xv^e au milieu du xviii^e siècle : seule une série d'indices permet de se faire une première

³ Ces travaux, nombreux, ne s'intéressent cependant que de manière très exceptionnelle à la seule production toilière. En revanche, on trouvera des éléments dans LAGRÉE, Michel, *Mentalités, religion et histoire en Haute Bretagne au xix^e siècle: le diocèse de Rennes (1815-1848)*, Paris, Klincksieck, 1977, p. 106-111 ou encore dans les travaux et publications de CHOLEAU, Jean, *Métiers, confréries et corporations à Vitré avant la Révolution*, Vitré, 1950/1954, 271 p. ; COCAUD, Martine, *Une agriculture entre tradition et innovation : propriété, productions et exploitations dans les campagnes d'Ille-et-Vilaine (vers 1750-vers 1850)*, Thèse, dact. Paris, EHESS, 1997, 660 p. ; COUPEL, J., «Étude documentaire de l'industrie en Ille-et-Vilaine», *Revue de Bretagne*, 1909, p. 28-34 et ABRAHAM, Bastien, *La charrie et le rouet. Pluriactifs et pluriactivité dans la vallée de la Vilaine au xviii^e siècle*, Mémoire de maîtrise, dact., Université de Rennes 2, 2004, 147 p. Cette liste n'est bien évidemment en rien exhaustive.

⁴ Cet arrêt est mentionné par CROIX, Alain, *La Bretagne aux xv^e et xvii^e siècles. La vie, la mort, la foi*, Paris, Maloine, 1981, p. 52.

idée des origines et du développement des différentes productions toilières.

Passons rapidement sur le cas des *pertrées* ou *peltres*. Ces toiles de lin sont, au XVII^e siècle au moins, tissées dans la paroisse du Pertre et dans quelques autres des environs, à Brielles et Argentré notamment. Le caractère très limité de cette production la rend cependant difficile à suivre.

Il n'en va pas de même pour les *canevas* ou *vitrées*, toiles de chanvre écruës, résistantes mais d'une relative finesse, servant à faire de petites voiles, voire, dans certains cas, à l'emballage des marchandises : elles constituent indéniablement, entre le XV^e et le XVII^e siècle, le produit phare de l'activité toilière en Vitréais⁵. Si leurs origines, mal connues, remontent sans doute à une période antérieure au XV^e siècle puisque, dès 1382, le droit levé sur leur entrée à Vitré est affermé pour la somme – alors considérable – de 180 livres⁶, ce n'est sans doute qu'à compter des années 1400-1450 que ces toiles deviennent un produit d'exportation. Exportation vers les Flandres tout d'abord et avant tout, au milieu du XV^e siècle, comme le rappellent explicitement les statuts de la confrérie des Marchands d'Outre-Mer de Vitré, fondée en 1472, réunissant les négociants de la ville commerçant «tant ès pays de Flandres que ailleurs»⁷. C'est dans cette même décennie 1465-1475 que semble aussi s'ouvrir, par étapes, l'Angleterre, une ouverture favorisée par le rapprochement du duché et du royaume du roi Henri VII suite au traité de 1486⁸. Très rapidement cependant, c'est vers l'Espagne que se tournent les marchands vitréens. Le marché intérieur ibérique offre en effet, dans un premier temps, un débouché considérable, suffisant en tout cas pour que, dès 1527, les *canevas* soient décrites comme étant «en honneur et réputation et estimation es pais de Flandres, Espagne, Engletesre»⁹. Dans un second temps, bien évidemment, ce sont, *via* Cadix,

⁵ Par convention, nous désignerons par le terme de «Vitréais» ou «vitréais» tout ce qui se rapporte au «pays» de Vitré. Le terme «vitréen» ne sera utilisé que pour ce qui relève de la ville de Vitré.

⁶ LABBÉ, Yvonne, «Les débuts d'une ville : Vitré aux XV^e et XVI^e siècles», *MSHAB*, 1944, p. 113. Le rôle éventuel joué dans l'introduction de cette activité, au XIII^e siècle, par Béatrix de Gâvre, épouse de Guy IX, seigneur de Laval et de Vitré, semble tenir de la légende, à l'instar de celui de Jeanne du Perrier autour de Quintin deux siècles plus tard.

⁷ PARIS-JALLOBERT, Abbé Paul, *Journal historique de Vitré ou documents et notes pour servir à l'histoire de cette ville*, 2^e éd., Mayenne, Éditions régionales de l'Ouest, 1995, p. XXXIII.

⁸ Sur ce point, TOUCHARD, Henri, *Le commerce maritime breton à la fin du Moyen Âge*, Paris, Les Belles-Lettres, 1967, p. 177 et 197-199. Les *canevas* de Vitré sont ainsi, par exemple, clairement individualisés par les receveurs du port anglais de Chichester dès les années 1466-1467. Au XVI^e siècle, ce commerce se développe encore, et, à Guernesey, en 1563, les *canevas* figurent dans le tarif des droits prélevés sur les marchands étrangers (MAC CALLOC'H, «Le commerce de Vitré avec l'île de Guernesey au XVI^e siècle», *Association bretonne*, 1876, p. 23-34).

⁹ LABBÉ, Yvonne, «Les débuts d'une ville...», *art. cit.*, p. 119.

les marchés sud-américains qui portent la prospérité de Vitré et des campagnes des environs. Celle-ci n'a qu'un temps cependant : après une première crise sans doute dans les années 1580-1600, en raison des troubles de la Ligue¹⁰, les débouchés espagnols semblent se restreindre à compter du milieu du XVII^e siècle. En 1686, selon l'intendant de Marine Patoulet, envoyé par Seignelay à Cadix, les toiles de Vitré, «fort grosses et de peu de considération», ne trouvent plus guère de clients : «On en consomme seulement pour [30 à 35 000 liv.]», autant que celles de Dinan, deux fois moins que celles de Fougères, 150 fois moins que les *bretagnes* de Quintin ou Loudéac qui rapportent alors 4 750 000 liv.¹¹. La crise, tout autant structurelle que conjoncturelle, est d'autant plus dure que, coup sur coup, la région de Vitré est touchée, directement ou indirectement, par les conséquences économiques de la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685, par celles de la guerre de la Ligue d'Augsbourg à partir de 1689, enfin par l'instauration en 1690 d'un nouveau tarif douanier anglais frappant les toiles bretonnes.

Le troisième type de production toilière des campagnes du Vitréais souffre lui aussi de cette crise. Les *noyales*, grosses toiles de chanvre écruës servant, elles aussi, à faire des voiles, sont produites un peu plus à l'Ouest. «Peu considérées en Espagne» où, à l'instar des *canevas* de Vitré, elles ne se vendent que pour 30 à 36 000 liv.¹², elles souffrent, depuis le milieu du XVII^e siècle, à la fois de la concurrence anglo-hollandaise et de celle des manufactures royales implantées à l'initiative de Colbert à Brest ou Rochefort. En quelques années, le déclin est brutal : selon Béchameil de Nointel, «il en sortoit, il y a vingt ans, pour plus de trois à quatre cent mille livres par an, mais depuis ce temps-là, il a diminué, pour ainsi dire, d'année en année», les ventes n'atteignant que 80 000 liv. au moment où il rédige son rapport¹³. Si ce déclin est assez bien éclairé par les sources, il n'en va pas de même des origines de cette production, certes modeste puisque ne concernant, toujours selon l'intendant, que «huit ou dix paroisses» contre «près de trente paroisses» pour les *vitrées*¹⁴.

¹⁰ BOTTIN, Jacques, «Les toiles de l'Ouest français au début de l'époque moderne...», *art. cit.*, p. 19, parle, de manière sans doute excessive, d'une «disparition des *vitrées* des marchés ibériques à la fin des années 1580».

¹¹ MORINEAU, Michel, *Incroyables gazettes et fabuleux métaux. Les retours des trésors américains d'après les gazettes hollandaises (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris/Cambridge, CUP/Éditions de la MSH, 1984, p. 327-328. Il est à noter que, dix ans plus tard, dans son rapport au roi de 1696, l'intendant Béchameil de Nointel évalue entre 40 et 50 000 liv. le commerce des *vitrées* ; le marché espagnol en absorberait ainsi de 60 à 80 % (BÉRENGER, Jean et MEYER, Jean, *La Bretagne à la fin du XVII^e siècle d'après le mémoire de Béchameil de Nointel*, Paris, Klincksieck, 1976, p. 121).

¹² MORINEAU, Michel, *Incroyables gazettes et fabuleux métaux...*, *op. cit.*, p. 328.

¹³ BÉRENGER, Jean et MEYER, Jean, *La Bretagne à la fin du XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 120.

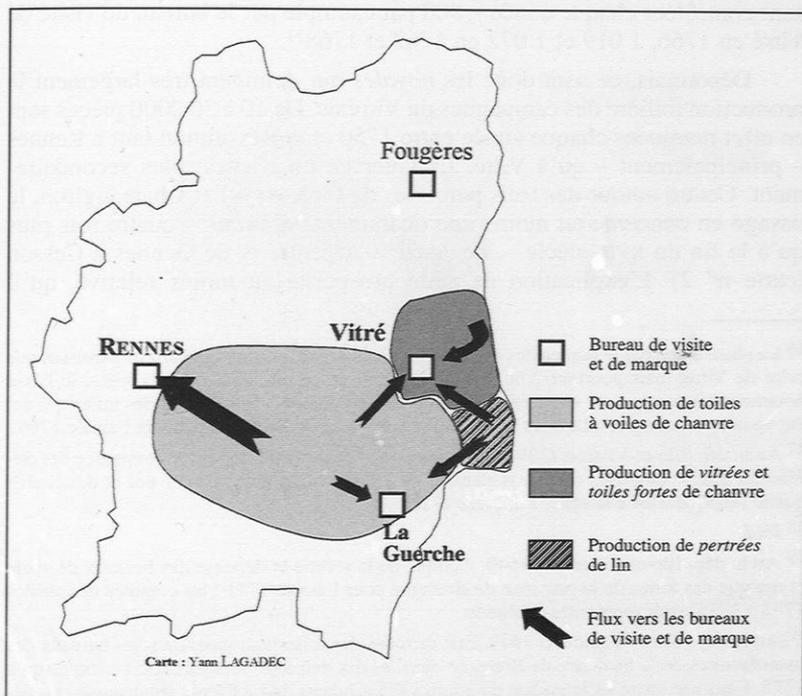
¹⁴ BÉRENGER, Jean et MEYER, Jean, *La Bretagne à la fin du XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 120-121.

Quoi qu'il en soit, en quelques années, cette crise conduit à un complet redéploiement de l'ensemble de ces activités.

Le redéploiement de la production textile vitréaise au XVIII^e siècle

Le demi-siècle de marasme, durement ressenti¹⁵, séparant les années 1680 de la décennie 1730 apparaît très largement comme une période d'adaptation des campagnes du triangle Vitré/La Guerche/Rennes. Un nouveau paysage textile apparaît alors, fort différent du précédent (carte n° 1).

Les *pertrées* de lin gardent leur caractère très marginal. Seules quelques centaines de pièces en sont tissées chaque année, dans une zone qui gagne



Carte n° 1. - La production de toiles entre Rennes et Vitré au XVIII^e siècle.

¹⁵ Dès 1696, Béchameil de Nointel notait, au sujet de la zone de production des *noyales*, que l'on «prétend aussi que les païsans voiant qu'il n'y a plus rien à faire, ou peu de chose de ce commerce, cessent de faire des chanvres et sèment une plus grande partie de leurs terres en bleds» ; BÉRENGER, Jean et MEYER, Jean, *La Bretagne à la fin du XVII^e siècle*, op. cit., p. 120.

peut-être légèrement en étendue en se rapprochant de La Guerche¹⁶. Si le fait que la «consommation [...] s'en fait dans nos colonies», «pour des emballages ou autres usages», en favorise sans doute le maintien au moins relatif, elle suscite aussi des convoitises¹⁷. Ainsi, dès le début des années 1750, un mémoire révèle que «ces toiles sont aujourd'hui imitées à Fougères»¹⁸ ; 25 ans plus tard, alors que ce produit gagne quelques marchés à l'exportation – Espagne et Portugal notamment –, c'est désormais autour de cette ville que se concentre l'essentiel de la production¹⁹.

La situation des *vitrées* est plus délicate encore. Il ne s'agit plus là en effet que d'une production résiduelle : 15 pièces seulement de ce type sont marquées dans la Province en 1766 par exemple, 3 en 1768, 3 à nouveau en 1769²⁰... Désormais, la production des environs immédiats de la ville se concentre sur les toiles dites *fortes* ou *d'usage* dont près de 1 000 pièces sont contrôlées chaque année – 900 par exemple par le bureau de visite de Vitré en 1766, 1 019 et 1 072 en 1767 et 1768²¹.

Désormais, ce sont donc les *noyales* qui dominent très largement la production toilière des campagnes du Vitréais. De 10 à 30 000 pièces sont en effet marquées chaque année entre 1750 et la Révolution tant à Rennes – principalement – qu'à Vitré, La Guerche ou Nantes, plus secondairement. Centré autour des trois paroisses de Piré, Noyal et Châteauaugiron, le tissage en concerne au moins une quarantaine d'autres – quatre fois plus qu'à la fin du XVIII^e siècle –, de Janzé à Argentré et de Gennes à Cesson (carte n° 2). L'explication de cette prospérité au moins relative, qu'il

¹⁶ La place tenue par le bureau des marques de La Guerche, plus éloigné de ces paroisses que celui de Vitré, mais pourtant 2 ou 3 fois plus actif en ce qui concerne ces toiles, le laisse notamment à penser ; sur ce point, Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1547, État des toiles qui ont été visitées et marquées dans les bureaux de la province de Bretagne pendant l'année 1766.

¹⁷ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 3929, Mémoire concernant la fabrique et le commerce des différentes toiles comprises dans le règlement du 22 may 1736 des toiles rayées et des coutils qui se fabriquent en Bretagne, s.d. (vers 1751).

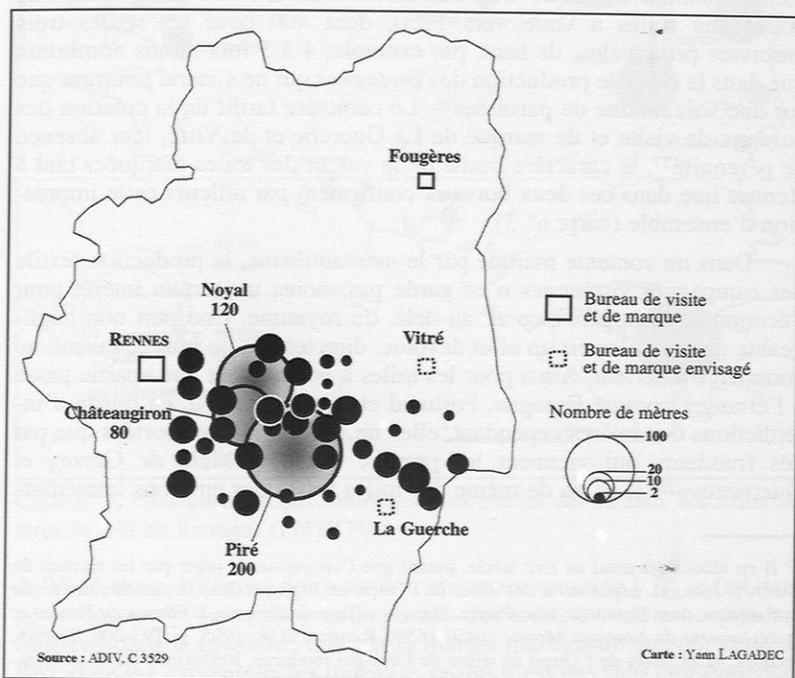
¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1549, Compte de la recette et dépense des bureaux de visite et marque des toiles de la province de Bretagne pour l'année 1771 ; les comptes des années 1772 à 1775 confirment cette évolution.

²⁰ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1549, État de toutes les toiles marquées dans les bureaux des manufactures de la Province de Bretagne dans les dix dernières années depuis 1766 jusqu'à 1775. Dans une lettre à l'intendant du 3 juin 1775, Thomas de La Plesse, subdélégué et sénéchal de la ville, confirme cet irrémédiable déclin ; il y affirme notamment que «les toiles de Vitré qui autrefois étoient en réputation, sont tombées dans un tel discrédit qu'on en a quasi abandonné la fabrique et que nos voisins viennent nous enlever nos matières premières» ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1404.

²¹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1547, État des toiles qui ont été visitées et marquées dans les bureaux de la province de Bretagne pendant l'année 1766 qui comprend aussi le nombre des pièces de toiles peintes ou imprimées à Nantes pendant la même année ; *id.* pour 1767 et 1768.

conviendrait en effet de nuancer en partie²², tient sans doute aux efforts d'adaptation de l'offre à la demande. Aux «trois sortes» que décrivait Béchameil de Nointel en 1696²³, sont venues s'en ajouter de nombreuses autres : on en compte désormais pas moins d'une dizaine, définies notamment par un règlement royal du 4 décembre 1745²⁴.



Carte n° 2. - La production de toiles à voiles entre Rennes et Vitré vers 1750.

²² Dans son rapport au roi en date de 1733, l'intendant des Gallois de La Tour rappelle que les *noyales* rapportaient «autrefois pour cinq à six cent mille livres par an. Ce commerce a si considérablement diminué, que le produit de cette manufacture ne passe pas cent cinquante à deux cent mille livres par an» ; LEMAÎTRE, Alain-J., *La misère dans l'abondance en Bretagne au XVIII^e siècle. Le mémoire de l'intendant Jean-Baptiste des Gallois de la Tour (1733)*, Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1999, p. 100.

²³ Il s'agit des 6 fils, des 4 fils et des «moindres qu'on appelle de simple fil, de la première sorte» ; BÉRENGER, Jean et MEYER, Jean, *La Bretagne à la fin du XVII^e siècle*, op. cit., p. 120

²⁴ Cette gamme de produits s'étend ainsi des *entre-large* et *courtis* à 55 liv. la pièce seulement, aux *6 fils brins seconds* à 110 liv., en passant par les *rondelettes*, *noyales longues* ou *4 fils communs* dont la valeur s'établit autour de 65 liv. année commune ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1547, État des toiles qui ont été visitées et marquées dans les bureaux de la province de Bretagne pendant l'année 1766.

La zone de production située entre Vitré et Rennes, malgré son apparente ampleur – une soixantaine de paroisses sans doute en tout, en y incluant celles où l'on tisse *vitrées*, toiles fortes et *peltrées* –, n'en reste pas moins ce qu'elle a sans doute toujours été à l'échelle de la Bretagne : un espace productif d'importance très secondaire²⁵. Le nombre de métiers battant l'indique très clairement : au nombre de 800 environ voués aux toiles à voile vers 1750, dont 400 pour les seules trois paroisses principales, ils sont, par exemple, 4 à 5 fois moins nombreux que dans la zone de production des *bretagnes* qui ne s'étend pourtant que sur une soixantaine de paroisses²⁶. Le caractère tardif de la création des bureaux de visite et de marque de La Guerche et de Vitré, leur absence de pérennité²⁷, le caractère limité de la valeur des toiles marquées tant à Rennes que dans ces deux bureaux confirment par ailleurs cette impression d'ensemble (carte n° 3).

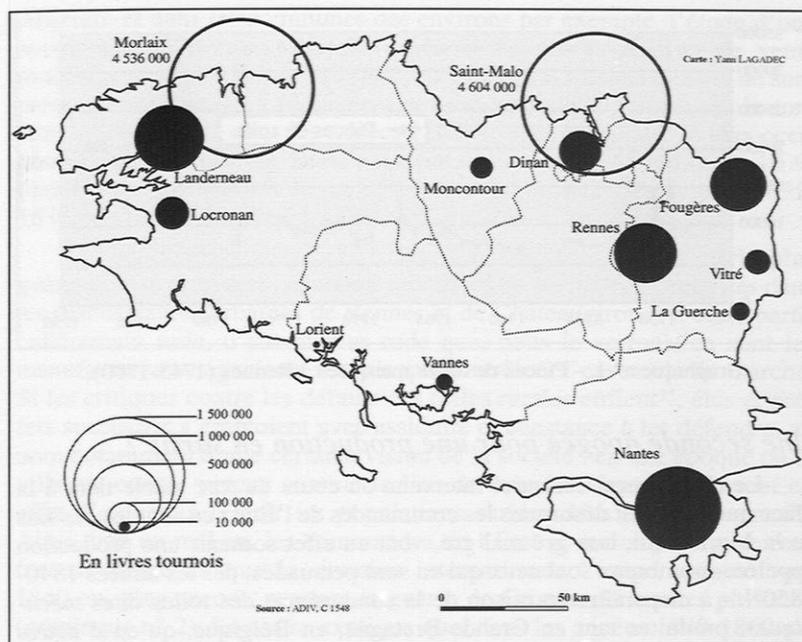
Dans un contexte marqué par le mercantilisme, la production textile des campagnes vitréennes n'en garde pas moins un certain intérêt pour l'économie de la province et, au-delà, du royaume. Une part non négligeable de ces toiles est en effet dévolue, directement ou indirectement, au commerce extérieur. Ainsi pour les toiles à voiles, dont une «partie passe à l'étranger comme Espagne, Portugal et Angleterre» où, en raison d'interdictions douanières cependant, elles ne sont plus «transportées que par des fraudeurs qui viennent les prendre à S[ain]-Malo de Gerzey et Guernezey»²⁸. Il en va de même des toiles fortes des environs immédiats

²⁵ Il en allait déjà ainsi au XVI^e siècle, autant que l'on puisse en juger par les travaux de TANGUY, Jean, «L'exportation des toiles de l'Ouest en Espagne dans la seconde moitié du XVI^e siècle», dans SANCHEZ, Jean-Pierre, *Dans le sillage de Colomb. L'Europe du Ponant et la découverte du Nouveau Monde (1450-1650)*, Rennes, PUR, 1995, p. 193-200, BOTTIN, Jacques, «Les toiles de l'Ouest au début de l'époque moderne. Réflexions sur la configuration d'un espace productif», *ABPO*, 2000-2, p. 15-27 et CASADO ALONSO, Hilario, «Le commerce des marchandises de Bretagne avec l'Espagne au XVI^e siècle», *ABPO*, 2000-2, p. 29-50.

²⁶ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 3929, Mémoire concernant les fabriques des toiles à voiles qui se fabriquent en Bretagne, 1751. En 1778, il est possible cependant que ce chiffre ait légèrement cru pour atteindre 1 100 à 1 200 métiers comme le laisse entendre l'inspecteur général des manufactures en Bretagne, Guillotou, dans un rapport mentionné par SUTHERLAND, Donald, *Les Chouans : les origines sociales de la Contre-Révolution populaire en Bretagne (1770-1796)*, Rennes, Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 1990, p. 33.

²⁷ Créés respectivement en 1738 et 1762, les bureaux de La Guerche et Vitré ont été supprimés en 1769 en raison de leur faible activité et du coût de leur maintien. Si, au cours des années 1770, les requêtes se multiplient, notamment de la part des États de Bretagne, pour obtenir le rétablissement de celui de La Guerche, à Vitré, le subdélégué, les marchands, la communauté de ville tentent d'éviter toute réapparition ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1539.

²⁸ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 3929, Mémoire concernant les fabriques des toiles à voiles qui se fabriquent en Bretagne, 1751.



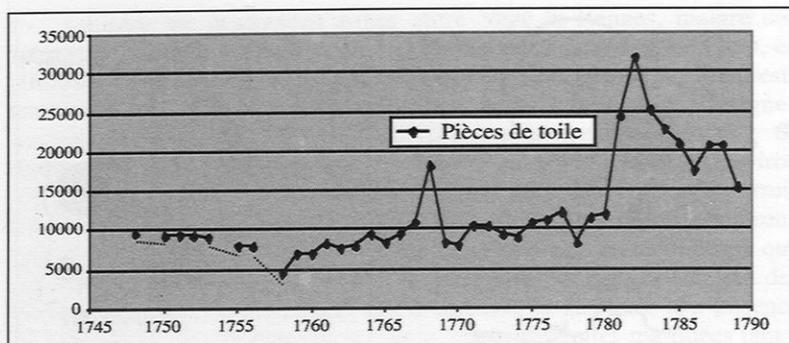
Carte n° 3. - Valeurs des toiles contrôlées dans chacun des bureaux des manufactures de toile de Bretagne (1767/1768)

de Vitre, dont, à l'instar des *pertrées*, «la consommation [...] se fait dans nos colonies»²⁹. La «plus grande partie» des toiles à voile est cependant utilisée «dans le royaume, tant par la marine marchande que par celle du Roy et de la Compagnie des Indes»³⁰, ce qui n'est pas sans conséquences pour l'avenir de la production : ainsi, au contraire de ce qu'il advient pour les *crées* du Léon dans la seconde moitié du xviii^e siècle ou pour les *bretagnes* à chaque conflit majeur au cours du siècle des Lumières, la fermeture des débouchés extérieurs est en partie compensée par la demande intérieure, notamment celle de l'État. La chose est particulièrement nette pendant la guerre d'Indépendance américaine, un conflit essentiellement maritime, rappelons-le (graphique n° 1).

En cela, le xviii^e siècle annonce ici assez largement ce que sera le xix^e.

²⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 3929, Mémoire concernant la fabrique et le commerce des différentes toiles comprises dans le règlement du 22 may 1736 des toiles rayées et des coutils qui se fabriquent en Bretagne, s.d. (vers 1751).

³⁰ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 3929, Mémoire concernant les fabriques des toiles à voiles, op. cit., 1751.



Graphique n° 1. - Pièces de toiles marquées à Rennes (1745-1790).

Une seconde apogée pour une production en sursis ?

Le changement essentiel intervenu au cours du XIX^e siècle tient à la place que prennent désormais les commandes de l'État : ce sont les besoins de la Marine qui, bon gré mal gré, vont en effet soutenir une production appelée – nombreux sont ceux qui en sont persuadés, dès les années 1840-1850³¹ – à disparaître en raison de la concurrence des toiles dites *mécaniques*, produites tant en Grande-Bretagne, en Belgique, qu'en d'autres régions françaises.

Essentielles dès la Révolution, ces commandes du ministère de la Marine vont s'accroître ensuite. Si ce sont les manufactures *concentrées* rennaises qui en profitent tout d'abord³², les ruraux, qui filent le chanvre, en subissent les contrecoups positifs. Paradoxalement sans doute, c'est alors que l'activité de filage recule, dans les années 1840, tandis que croît la consommation des fils *mécaniques*, moins chers, désormais utilisés par les entrepreneurs rennais, que le tissage reprend une importance qui n'avait sans doute plus été la sienne depuis les années 1600-1650. À

³¹ C'est le cas notamment de DUCREST DE VILLENEUVE, Émile-René, *Département d'Ille-et-Vilaine. Guide historique et statistique*, Rennes, Oberthur, 1847, 352 p., qui note avec intérêt l'orientation prise par l'agriculture dans les cantons situés entre Rennes et Vitry, délaissant la production toilière pour l'élevage bovin.

³² On n'en compte qu'une seule à la veille de la Révolution, celle que dirige l'abbé Carron à la Piletière. Elles sont deux au début de la République, trois vers 1820 – celles de la veuve Brossais-Saint-Marc, celle de la Piletière et celle de Le Boucher-Villegaudin –, cinq dans les années 1840 auxquelles il faut ajouter la manufacture créée par Des Bouillons à Châteaugiron. Sur ce point, CUCARULL, Jérôme, «Le monde rural face aux mutations économiques : l'évolution de l'industrie textile en Ille-et-Vilaine dans la seconde moitié du XIX^e siècle», *Revue historique*, 1995, n° 595, p. 59-84 et l'article, ancien mais toujours pertinent, de SÉE, Henri, «L'industrie rurale des toiles en Ille-et-Vilaine au XIX^e siècle», *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie de France*, 1926, p. 129-148.

Argentré et dans les communes des environs par exemple, l'étude d'une soixantaine d'inventaires après décès et de procès-verbaux de vente mobilière des années 1802-1860 révèle que, si les métiers à tisser ne sont présents que dans 10 à 15 % des actes du début de la période, ils le sont dans 25 % environ dans les années 1860³³ ; dans la commune plus occidentale de Louvigné-de-Bais, cette proportion passe de moins de 10 % dans la seconde moitié du XVIII^e siècle à 34 % dans les années 1835-1870³⁴.

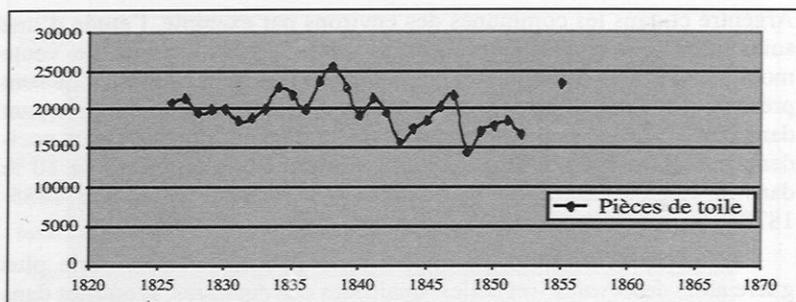
La concurrence entre ces toiles dites *rurales* – on ne parle plus guère alors de *noyales* – et celles, qualifiées de *régulières*, produites dans les manufactures urbaines de Rennes et de Châteaugiron, est alors particulièrement rude, d'autant plus rude que, nous le verrons, ce sont les manufacturiers-négociants rennais qui contrôlent l'ensemble du marché. Si les critiques contre les défauts des toiles rurales enflent³⁵, élus et préfets successifs s'emploient avec assiduité et constance à les défendre, au nom notamment d'une certaine vision de la société : en une époque où la ville est encore perçue comme le lieu de tous les vices, il convient en effet d'œuvrer à retenir les populations rurales dans les campagnes³⁶. Ainsi, bon an mal an, les commandes de l'État se maintiennent, se renforcent même lorsque la situation internationale l'exige, comme vers 1840 ou, plus encore, pendant la guerre de Crimée, 15 années plus tard (graphique n° 2). La chose explique que, dans les années 1840-1860, ce sont de 3 à 4 000 métiers qui battent dans une cinquantaine de communes

³³ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 E 15 054, 15 085 et 15 095.

³⁴ LAGADEC, Yann, *Pouvoir et politique en Haute-Bretagne rurale. L'exemple de Louvigné-de-Bais (XVII^e-XIX^e siècles)*, Thèse de doctorat d'histoire, dact., Université de Rennes 2, 2003, p. 377-386 ; l'étude porte sur 92 inventaires pour le XVIII^e siècle, 98 pour les années 1835-1870.

³⁵ Le préfet Henry, ardent défenseur de ces toiles, reconnaît cependant dans une lettre du 18 mai 1840 que «les toiles rurales n'ont pas autant de régularité que celles des manufactures», ce que leur reprochent d'ailleurs régulièrement les services du ministère de la Marine (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 9 M 15).

³⁶ Dans sa lettre du 18 mai 1840 au ministre de la Marine, le préfet d'Ille-et-Vilaine s'interroge : «Serait-il juste et d'une bonne économie politique de ruiner une industrie agricole qui occupe et retient dans les campagnes une nombreuse population, par la culture, la préparation et l'emploi du chanvre, pour les concentrer dans les mains de quelques riches capitalistes qui tisseront cette matière reçue de l'étranger. Je ne le pense pas», Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 9 M 15. Il est possible qu'en un département globalement hostile aux régimes en place, que ce soit pendant la monarchie de Juillet, la Seconde République pour une part et, dans une certaine mesure, le Second Empire, cette attention portée par les autorités à l'industrie des toiles rurales n'ait pas été totalement exempte de visées plus politiques. L'action d'un préfet tel que Féart auprès des comices agricoles dans les années 1858-1861 s'inscrit d'ailleurs dans une logique comparable (cf. LAGADEC, Yann, «Le préfet aux champs. Comices et politique dans le monde rural (Ille-et-Vilaine, 1858-1861)», *MSHAB*, 2005, p. 301-314).



Graphique n° 2. - Pièces de toile vendues à la halle de Rennes (1820-1870).

rurales situées entre Vitré et Rennes, trois fois plus sans doute qu'un siècle plus tôt³⁷.

La chute n'en est pas moins brutale, malgré les quelques efforts de modernisation, tant en matière de tissage que de blanchissage des toiles³⁸. Après avoir annoncé, en 1864, sa volonté de mettre fin, à terme, au monopole accordé *de facto* aux toiles rurales de Haute-Bretagne puis, en 1866, de renoncer à l'achat de ces toiles «qui ne sont employées dans la marine qu'à des usages tout à fait secondaires»³⁹, le ministère de la Marine se tourne définitivement vers les toiles mécaniques à compter de 1867-1868. Il consacre ainsi notamment – mais pour un temps seulement – la fortune des entreprises Porteu et, à très court terme, la disparition de l'activité textile dans les campagnes situées entre Vitré et Rennes.

Les toiles du Vitréais, dont l'histoire, nous l'avons vu, est avant tout celle d'une série d'adaptations aux évolutions du marché et de la conjonc-

³⁷ Dans le seul canton de Châteaugiron, un rapport de 1853 estime à 700 le nombre de métiers. Pourtant au cœur de la production des *noyales* au XVIII^e siècle, cette zone n'en comptait que 269 en 1751 ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 3929, Mémoire concernant les fabriques des toiles à voiles qui se fabriquent en Bretagne, 1751 et *Enquête sur la culture du chanvre et du lin, le filage et la fabrication des toiles dans le département. Rapport à M. le Préfet*, Rennes, A. Marteville et Lefas, 1853, p. 39.

³⁸ En ce domaine, on recourt notamment aux suggestions avisées de Malagutti, alors doyen de la faculté des Sciences, particulièrement impliqué dans toutes les questions ayant trait aux sciences appliquées en matière agricole. On lui doit notamment des *Cours de Chimie agricole*, dispensés chaque semaine à Rennes dans les années 1850 notamment, largement diffusés aussi par la presse locale ou sous forme de livret distribués aux paysans par le biais des comices. Sur ce personnage, DESSUS, Gilles, *Les recteurs de l'Académie de Rennes de la loi de 1854 à la chute de l'Empire*, Mémoire de maîtrise, dact., Université de Rennes 2, 1998, 262 p.

³⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 9 M 16, lettres du ministre de la Marine au préfet d'Ille-et-Vilaine, 10 décembre 1864 et 19 novembre 1866. Depuis longtemps déjà, les toiles rurales servaient pour l'essentiel non plus à confectionner des voiles comme les *noyales* au siècle précédent, mais des sacs ou des hamacs.

ture nationale ou internationale, ont ainsi assez largement manqué l'ultime de ces adaptations : celle de la véritable industrialisation. Elles paient sans doute de leur disparition l'aveuglement d'une partie des élites locales, plus avides de bénéfices – économiques certes, mais aussi sociaux et politiques – à court terme que de maintien dans la durée de cette activité. Le fait rappelle ainsi un élément essentiel qu'on ne saurait négliger : le rôle des hommes dans cette histoire.

Une société faiblement marquée par l'activité textile

Point de *Juloded* ici, non plus que de ces marchands-laboureurs dominant les paroisses du Léon et de Bretagne centrale⁴⁰. Si elle occupe des centaines voire des milliers de personnes, l'activité toilière n'a pas, autour de Vitré, les mêmes conséquences sur la société dans sa globalité que dans ces autres zones de production. L'explication de cet état de fait est à chercher sans doute dans l'organisation même de la production.

Une production de fil de chanvre largement diffusée

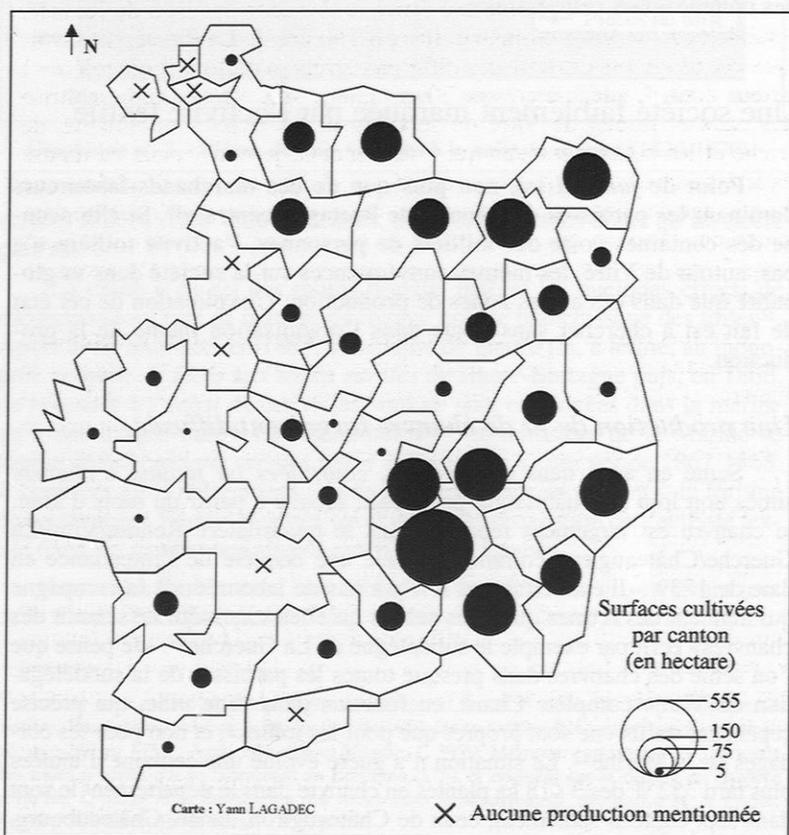
Semé en avril dans des *courtils*, *courtillées* ou *jardins à chanvre* situés non loin de l'habitation principale, récolté à partir du mois d'août, le chanvre est largement répandu dans le quadrilatère Rennes/Vitré/La Guerche/Châteaugiron comme le révèle une enquête de l'intendance en date de 1739. «Il est certain qu'il n'y a pas de laboureurs à la campagne qui tiennent des fermes quelques petites qu'elles soient qui ne sèment des chanvres» écrit par exemple le subdélégué de La Guerche⁴¹. «Je pense que l'on sème des chanvres dans presque toutes les paroisses de la subdélégation de Vitré» complète Charil, en fonction dans cette ville, qui précise cependant qu'ils «ne sont propres que pour les toilles», et non pour les cordages de la Marine⁴². La situation n'a guère évolué une centaine d'années plus tard : 52 % des 3 418 ha plantés en chanvre dans le département le sont dans sept cantons seulement, ceux de Châteaugiron, Janzé, Châteaubourg, Vitré-Ouest, Argentré, La Guerche et Retiers, entre Rennes et Vitré

⁴⁰ Pour le Léon, ÉLÉGOET, Louis, *Les Juloded. Grandeur et décadence d'une caste paysanne en Basse-Bretagne*, Rennes, PUR, 1996, 294 p., TANGUY, Jean, «Les marchands toiliers du Haut Léon à la veille de la Révolution», *Bretagne : une province à l'aube de la Révolution (La)*, Actes du colloque de Brest (1988), Brest, 1989, p. 187-194 et, pour la Bretagne centrale, MARTIN, Jean, *Toiles de Bretagne*, op. cit., p. 163-188.

⁴¹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1560, lettre du 5 novembre 1739.

⁴² Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1560, lettres des 22 octobre et 26 novembre 1739.

donc (carte n° 4)⁴³. L'activité est tellement banale dans cette zone qu'en 1808, alors qu'est envisagé un «arpentage parcellaire de la commune» de Louvigné-de-Bais, son conseil municipal suggère, à des fins d'économie, qu'on en reste à l'ancien mode d'estimation de la surface des terres : «par jour de terre labourable [...], par jours de fauches [...], et par semence de boisseaux de chanvre qui est quinze cordes, mode connu icy de tout le monde»⁴⁴.



Carte n° 4. - La production de chanvre en Ille-et-Vilaine (1852).

⁴³ *Enquête sur la culture du chanvre et du lin...*, op. cit., p. 4 et 12-35. Cette production est cependant en net recul par rapport aux années 1840. En 10 ans, la surface consacrée à cette culture est passée, dans le département, de 4 242 ha à 3 418, soit une baisse de 20 % environ, particulièrement rapide dans les arrondissements non concernés par la production de toiles (moins 85 % en 10 années dans celui de Montfort par exemple).

⁴⁴ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, Louvigné-de-Bais E dépôt administratif 4, délibération du 6 mars 1808. C'est nous qui soulignons.

Cultivée en Vitréais, la plante est aussi transformée sur place par les paysans eux-mêmes. Elle est, dans un premier temps, *rouie* dans des bassins appelés *doués* ou *routoirs*. Cette opération permet d'éliminer les matières pectiques qui collent les faisceaux de fibres entre eux. Si des ordonnances défendent d'utiliser les rivières pour ce rouissage qui pollue l'eau, il semble qu'elles n'aient guère été suivies d'effets : interrogé par l'intendant suite à une plainte des officiers des eaux et forêts de Rennes, le subdélégué de Vitré lui-même, Joseph Thomas de La Plesse, dit savoir «que cet usage est proscrit par différens arrêts, toutefois il est toléré» ; surtout, écrit-il, «depuis près de 30 ans que je suis officier de la maîtrise [des eaux et forêts] de Vitré où se trouvent les rivières de Vilaine, de Seiche et les petits ruisseaux qui y descendent, je n'ai jamais vu mettre ses arrêts en exécution, parce qu'en effet je n'ai jamais reçu de plainte que le rouissage des lins et des chanvres ait nui aux poissons, qu'il ait été dangereux aux bestiaux qui y boivent et ait occasionné des épidémies. Nous avons fermé les yeux sur cet usage ancien parce que nous n'y avons vu aucun inconvénient et que le plus grand bien le demandoit»⁴⁵.

Une fois roui et sec, le chanvre peut être entreposé dans les greniers. Il est ensuite *broyé* à l'aide d'une *braie*, puis on passe au *pilage* : le chanvre est alors placé dans des mortiers de bois et battu à l'aide de gros maillets. L'on dispose alors la filasse obtenue dans un *serrant* ou peigne à dents de fer, afin de séparer correctement les fibres les unes des autres. L'on forme alors des poupées qui sont «exposées ensuite dans les marchés et foires et vendues aux fileuses qui vendent ensuite les fils dans ces mesmes foires et marchés à des marchands qui font particulièrement ce commerce, ou aux fabriquans qui font ou font faire les toiles»⁴⁶.

Réalisé en hiver, lorsque les travaux de la terre nécessitent moins de main-d'œuvre, le filage est en effet une activité essentiellement féminine, réservée aux femmes de la maison et aux domestiques, les veuves sans moyens de subsistance y trouvant d'ailleurs une source de revenus non négligeable. Cette opération, réalisée à l'aide d'une quenouille ou d'un rouet, est très largement répandue au sein de la société rurale du Vitréais. Au XVIII^e siècle, plus de 90 % des inventaires après décès des environs de Louvigné-de-Bais mentionnent à côté des réserves de chanvre, de fil ou filasses, les «travouils» et les «rouets» nécessaires à ces opérations. Certes, les paysans qui cultivent le chanvre sont ici largement concernés, presque logiquement. Ils ne sont pas les seuls cependant. Ces instruments se trouvent aussi parmi les biens inventoriés chez les artisans, tel le boulanger Jacques Debroize, ou, plus significatif enco-

⁴⁵ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1556, Lettre du 13 mai 1777.

⁴⁶ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 3929, Mémoire concernant les fabriques des toiles à voiles, 1751.

re, chez les officiers seigneuriaux. Ainsi si, chez Pierre Hunault de La Richardais, procureur fiscal de Saudecourt et premier trésorier de la fabrique de Louvigné-de-Bais en 1753-1754, le rouet est relégué dans «le cabinet près la cuisinne» avec un lit et une couchette, deux tables, huit chaises et un fauteuil, deux miroirs ou des étagères pour des papiers, chez son frère Julien, qui l'avait précédé dans la même charge, le travail et le rouet se trouvent «dans la salle»⁴⁷. On recense chez ce dernier plus de 312 liv. de chanvre sous différentes formes : 40 livres de «poupée», autant de «brin blanc», 11 de «brin écru», 44 de «tisture blanche» et 12 de «tisture écru», un «jeu de quenelle avec ce qu'il y a de fil», quelques aunes de toile enfin. Rien ne distingue finalement cet inventaire de celui de nombre de paysans, à l'exception de l'absence des quelques habituels boisseaux de graine de chanvre, de quelques fournées de chanvre broyé ou à broyer et de l'indispensable «pille à chanvre avec ses pillets». Au total, sur la centaine d'actes dépouillés dans cette paroisse, rouets et travaux ne sont absents que chez une dizaine de personnes : deux domestiques, le curé, les épouses ou veuves d'un notaire, d'un marchand ou d'un chirurgien, enfin un tout jeune notaire célibataire⁴⁸. Ces proportions sont d'ailleurs en tous points comparables au milieu du siècle suivant : dans les années 1840-1860, les instruments nécessaires au filage sont toujours présents dans 90 % des inventaires des communes de Bais, Louvigné ou Domagné.

Le tissage, lui, reste l'apanage de quelques-uns seulement.

Des tisserands et «fabricants» géographiquement concentrés

Le terme de tisserand regroupe des situations très diverses, allant du travail indépendant à plein temps au salariat, en passant par la simple activité de complément.

Les tisserands indépendants semblent peu nombreux encore au XVIII^e siècle, même si leur nombre est difficile à évaluer, notamment parce que les rôles de capitation ne les mentionnent pas forcément sous cette dénomination : à Châteaugiron par exemple, seuls 15 sont signalés de la sorte en 1749, alors que l'on sait, par ailleurs, qu'il y a de l'ordre de 80 métiers dans la ville⁴⁹. Ils sont, la même année, 3 à Bais, 5 à Chelun, 5 encore à

⁴⁷ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 B 2890, inventaire après décès de M^e Pierre Hunault, 16 avril 1763 ; 4 B 2888, inventaire après décès de M^e Julien-Mathieu Hunault, 7 mai 1748.

⁴⁸ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 B 2888, inventaire de M^e François Mahé, 25/27 avril 1757 ; 4 B 2892, inventaire de missire René Clément, 5 mars 1766, et de Catherine Chevalier, veuve de La Bécannièrre, 19 janvier 1768 ; 4 B 2895, inventaire de Pierre-Michel Gaumerais, 31 août 1782 ; 4 B 2897, inventaire de Marie Gendron, 14 juin 1784 ; 4 B 2898, inventaire de demoiselle Marie Jamin du Verger, 31 janvier 1786.

⁴⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 G 72/19.

Drouges où ils ne paient qu'entre 2 liv. 10 s. et 3 liv. de capitation⁵⁰. Ces sommes disent bien leur modestie, même si certains, tel Pierre Trébault, de Louvigné, peuvent parfois se hisser parmi les quelques notables de la paroisse.

La chose s'explique sans doute par la pluriactivité, centrée dans ce dernier cas sur le tissage, comme en témoigne son inventaire après décès⁵¹. Son unique vache, son porc, ses outils laissent supposer une production agricole assez limitée, ce que confirme l'absence de charrue, de faux, de faucille, ou encore la nécessité dans laquelle il est d'acheter orge, avoine, foin et paille comme l'indique l'énoncé de ses dettes passives. La possession d'un cheval peut dès lors étonner, sauf à imaginer Trébault parcourant la campagne à la recherche de chanvre ou se rendant sur les marchés de Vitré, La Guerche ou Châteaugiron pour écouler sa production de toile. Plus que son «tellier avec une lame à demie aulne», prisé 22 liv. seulement, plus que ses trois rouets, deux «à grand filage», l'autre «à filer la laine», ou la soixantaine de livres de chanvre et de lin en brin ou en poupée, ce sont les 220 aulnes de toile «demie aulne» qui constituent le premier poste de ses richesses : 148 liv. et quelques sols. Son inventaire ne s'élève en effet qu'à 873 liv., auxquelles il convient de retrancher plus de 300 liv. de dettes passives : 258 liv. pour reliquat de son compte de marguillier, «marchandises» et «denrées» auprès de marchands du bourg, mais aussi 8 liv. auprès de François Lucas pour «façon de toile», 2 liv. à Charlotte Foucher pour «filage», 6 encore à Renée Tourneux pour «jouissance d'un courtil à chanvre». En cela, Pierre Trébault constitue une sorte d'archétype du petit entrepreneur textile rural, tissant et filant, cultivant son chanvre, achetant toile et fils, les vendant enfin. Seule la modestie de son actif le distingue d'autres entrepreneurs, plus importants ceux-là, que les rôles de capitation permettent de saisir.

Ce sont notamment les «fabricants» de plus grande envergure – quand bien même celle-ci reste souvent très modeste –, au sein desquels figurent notamment gros laboureurs et métayers. L'emploi d'un domestique spécialisé – tisserand le plus souvent⁵², filandière parfois – correspond bien à une volonté de diversification des revenus d'une exploitation que l'on imagine déjà prospère. Sans doute est-ce le cas de Pierre Certenais, laboureur aisé de Louvigné, capité 10 liv. 10 s. en 1779 dont 2 liv. 10 s. pour une filandière, et dont l'inventaire révèle la possession de sept bovins, trois chevaux, trois porcs, trois charrettes, et près de 260 liv. de chanvre et lin en

⁵⁰ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 3999.

⁵¹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 B 2891, inventaire après décès de Pierre Trébault, 20-21 décembre 1764.

⁵² Trois des quatre tisserands mentionnés dans les rôles de capitation de Domalain sont dans ce cas en 1749, sept des huit dénombrés à Louvigné en 1779 ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 3999 et 2 G 166/14.

stock⁵³. Il en va de même pour six métayers de la même paroisse dont on sait que les exploitations sont parmi les plus vastes. Julien Theuret, capité 34 liv. en 1786 – ce qui fait de lui le plus imposé de la paroisse, – loue au seigneur de Saudecourt la vaste closerie du même nom et le moulin de Daniel et emploie, aux côtés de ses deux valets, de deux servantes et d'un farinier, un tisserand.

Cette forme de salariat semble pourtant régresser au XIX^e siècle, période au cours de laquelle l'on passe d'une activité en partie contrôlée par les riches paysans à une activité autonome : si le filage et, dans une moindre mesure, le tissage restent des activités de complément pour nombre de familles paysannes pluriactives, on assiste sans doute en effet à une dissociation croissante entre production agricole et production textile. Tisserands et filandières ne sont plus signalés dans les listes nominatives de recensement comme domestiques mais comme travailleurs indépendants, parmi les plus pauvres d'ailleurs. Ce sont eux, sans doute, qui souffrent le plus de la concentration progressive de la production dans les manufactures qui ouvrent à Rennes et à Châteaugiron, concurrençant les toiles rurales.

L'activité se maintient avec difficulté dans les campagnes, en raison notamment de la résistance de quelques marchands ruraux.

Le petit monde des marchands et négociants

Dans un modèle productif s'apparentant au *Kaufsystem* bien plus qu'au *Verlags* – ou *putting-out system* –, ce sont les marchands et négociants qui ont, indubitablement, le rôle central ici. Certes, l'on trouvera bien quelques exemples de véritables marchands-fabricants avançant la matière première à quelque tisserand et récupérant, quelques semaines plus tard, la toile achevée contre un menu salaire ; certes, la situation des campagnes du Vitréais au début du XVI^e siècle ne saurait être comparée terme à terme à celle des années 1840-1850. L'essentiel des toiles est cependant acheté directement par les négociants sur les marchés des environs ou auprès de fabricants de leur connaissance. Pour important qu'il soit, l'on en sait pourtant assez peu, au-delà des traits majeurs, sur ce petit monde du commerce textile.

L'élite négociante que constituent les marchands vitréens de la confrérie d'Outremer est sans doute la moins mal connue. Les travaux – déjà anciens et désormais datés – d'E. Frain de La Gaulayrie permettent de se faire une idée assez précise de ce petit groupe entre la fin du XV^e et le début du XVIII^e siècle⁵⁴. Les quelques correspondances conservées, de rares livres

⁵³ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 B 2895, inventaire après décès de Pierre Certenais, 20 mai 1782.

⁵⁴ FRAIN DE LA GAULAYRIE, Édouard, *Les Vitréens et le commerce international*, Vannes, Lafolye, 1893, du même, *Les familles de Vitré de 1400 à 1789*, Rennes, Plihon, 1877, 162 p.

de comptes⁵⁵ donnent ainsi à saisir les contacts réguliers entretenus avec le négoce malouin, les voyages en Flandres, les départs vers l'Espagne où certains s'installent sur les rives du Guadalquivir. L'image demanderait cependant à être affinée, notamment pour les années qui suivent le déclin des *canevas* et autres *vitrées*, à la fin du XVII^e siècle⁵⁶.

Des travaux récents ont, par ailleurs, permis de mettre en avant le rôle de ce que l'on appelle, dans les années 1840-1850, la «bande noire», collocation des principaux négociants manufacturiers rennais contre les intérêts des toiles *rurales*. Les Porteu, Freslon, Chemillez et Gautier, s'appuyant notamment sur le député François Le Harivel, lui-même négociant, parviennent ainsi à imposer leurs vues à l'administration. Outre le fait que cela traduise bien le progressif recentrage, au cours du XIX^e siècle, du pouvoir de décision économique sur la principale ville du département, aboutissement d'un long processus entamé au XVIII^e siècle qui n'allait sans doute pas de soi alors⁵⁷, ces pratiques révèlent la concentration alors en cours, dont pâtissent pour l'essentiel les centres secondaires.

C'est justement le monde commerçant de ces marchés «secondaires» qui se sont développés au cours des XVII^e et XVIII^e siècles que l'on ne connaît que très marginalement. Ainsi en va-t-il, notamment, de La Guerche ou de Châteaugiron, dans une moindre mesure de Châteaubourg, Janzé, Amanlis ou Noyal. Certes, ces marchands sont peu nombreux : 18 seulement font le commerce des toiles à voile dans les campagnes entre Rennes et Vitré en 1751⁵⁸ ; et si l'on compte 63 marchands ruraux en 1826, ils ne sont plus que 37 en 1847⁵⁹. Au-delà des parcours d'un Pierre Tortelier, marchand de toiles et maire de Châteaugiron de 1843 à 1852,

⁵⁵ Ainsi le fameux journal de Jehan de Gennes, publié par CLOUARD, Émile, «Deux bourgeois de Vitré. Journal inédit (1490-1583)», *Revue de Bretagne*, 1914, 1^{er} semestre, p. 70-91, 133-142, 197-237.

⁵⁶ La lecture des travaux de FRAIN DE LA GAULAYRIE, Édouard, *Les Vitréens et le commerce international*, *op. cit.*, laisse à penser que ce déclin pourrait être lié à un redéploiement des investissements des marchands vitréens eux-mêmes, délaissant la toile – et, peut-être, la région de Vitré – pour d'autres activités voire d'autres horizons. Si les études manquent encore cruellement sur ce point, il est cependant significatif de noter qu'à plusieurs reprises, les négociants vitréens et la communauté de ville demandent, entre 1760 et la Révolution, la suppression du bureau de visite et de marque des toiles de Vitré (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1539).

⁵⁷ Les plaintes, formulées en 1764, quant aux modalités de pliage des toiles des producteurs et petits marchands ruraux d'une dizaine de négociants rennais – parmi lesquels Gouée, Dacosta ou Després – le laissent déjà entendre ; Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 1533.

⁵⁸ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 3929, Mémoire concernant les fabriques des toiles à voiles qui se fabriquent en Bretagne, 1751. Le chiffre frappe par sa modestie, quand bien même les principales villes sont exclues de ce décompte. Rappelons que dans la seule paroisse rurale de Trévé, au sud du diocèse de Saint-Brieuc, l'on dénombre 42 marchands entre 1781 et 1790, 194 pour les 18 paroisses fréquentant le marché de Loudéac ; MARTIN, Jean, *Toiles de Bretagne*, *op. cit.*, p. 166.

⁵⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 9 M 16, Rapport du préfet, 12 novembre 1851.

d'un Desguez, occupant de semblables responsabilités à Châteaubourg ou d'un Arrondel à Amanlis, il conviendra sans doute, dans l'avenir, d'affiner les recherches sur ces hommes afin de saisir l'évolution globale d'un système productif reposant largement sur eux.

De manière significative, c'est d'ailleurs à ces hommes, négociants de la confrérie des marchands d'Outremer de Vitré, industriels de la «bande noire» ou plus modestes marchands de Châteaugiron ou La Guerche, que l'on doit une large part des vestiges architecturaux encore conservés aujourd'hui.

Un impact limité sur le paysage architectural

La chose pourrait paraître évidente : les proto-industries rurales dispersées sont, par définition, moins «visibles» que les activités industrielles concentrées qui se développent à compter du XVIII^e siècle. Il n'en reste pas moins qu'en Centre-Bretagne, comme en Léon, maisons de tisserands ou de marchands de toile, routoirs le long des cours d'eau ou encore édifices religieux bâtis grâce à l'argent tiré de la production de toiles de lin témoignent, aujourd'hui encore, de cette activité passée. Qu'en est-il dans les campagnes du Vitréais ?

De rares traces des activités de production

Si la culture du chanvre dans les courtils et jardins clos situés près des maisons ne pouvait guère marquer durablement les paysages du Vitréais, il pouvait *a priori* en aller autrement du rouissage. Ce n'est pourtant pas le cas : ici, au contraire du Centre-Bretagne, les bassins allongés et peu profonds où les tiges réunies en bottes trempaient des jours durant n'étaient généralement ni dallés ni maçonnés, mais simplement creusés et remplis d'eau. Aujourd'hui d'ailleurs, la plupart ont disparu ou sont devenus de simples mares, ce qui rend leur repérage difficile⁶⁰.

On ne trouve pas non plus ici de maisons comparables à celles des tisserands du Léon ou des environs de Quintin, Uzel et Loudéac⁶¹. En Vitréais, le tissage s'effectue dans une pièce à part, mais celle-ci n'est

⁶⁰ L'identification de ces routoirs ne va pas de soi, y compris sur les plans cadastraux des années 1820-1830, en raison d'une représentation proche de celle des mares.

⁶¹ OLIER, E. et Y., «La maison de tisserand à porche supérieur surélevé dans le Haut Léon au XVII^e siècle», BSAF, 1981, p. 289-309 ou l'étude de MARTIN, Jean, *Toiles de Bretagne...*, op. cit., p. 252-271. Les conséquences architecturales du travail de la toile ne s'observent pas qu'en Bretagne ; en Cambrésis, TERRIER, Didier, *Les deux âges de la proto-industrie. Les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, Paris, EHESS, 1996, p. 55, note

généralement pas dévolue à cette seule activité, et sa fonction varie selon les saisons et les besoins inhérents aux différents travaux qui jalonnent l'année. Tout juste quelques inventaires après décès indiquent-ils la présence, dans certaines demeures, de «tisseries», «tesseries» ou «telleries» abritant un ou plusieurs métiers dans un bâtiment accolé à l'habitation principale. Ainsi en va-t-il de la maison de Pierre Sencier, habitant le bourg de Brielles en 1740, qui comprend «une tellerie [et ses] deux métiers à faire de la toile avec tous leurs ustancilles, un ourtoir, un jeu de quenelles»⁶². À Louvigné-de-Bais, les plans de certaines des métairies de la seigneurie Fouesnel mentionnent eux aussi ces «tisseries», de même qu'au moins deux inventaires de la métairie de la Feslerie même si ici la pièce ne renferme pas le moindre métier⁶³.

L'engouement de quelques entrepreneurs pour les toiles dites *mécaniques* conduit à l'apparition de véritables fabriques concentrées dans les dernières années du XVIII^e siècle et, plus encore, au cours du premier quart du XIX^e siècle. Ces établissements, souvent implantés dans des bâtiments désaffectés, n'ont ainsi laissé que peu de traces spécifiques, que ce soit à Rennes, où elles étaient les plus nombreuses, ou dans le Vitréais. Ainsi de la fabrique installée en 1824 par François-Xavier des Bouillons dans l'ancienne église du prieuré Sainte-Croix de Châteaugiron, vendu en 1791 et 1796 comme bien national. Le bâtiment, cédé dès 1853 aux Ursulines, retrouve alors sa fonction religieuse première avant d'être détruit en 1890 pour laisser la place au petit séminaire⁶⁴...

Des activités marchandes aux traces plus durables

Les activités marchandes ont, quant à elles, marqué plus durablement le paysage architectural du Vitréais. Bâtiments publics et privés sont tout autant concernés ici.

Les halles, symboles du commerce et éléments fédérateurs pour toute agglomération, constituent un bon indice de l'importance des activités commerciales exercées dans une cité⁶⁵. Si la plupart d'entre elles ont

que «plus la fabrication des batistes et des linons se répandit au village et plus la physionomie de celui-ci changea. Très vite, chaque maison vit son pignon, situé perpendiculairement à la rue, percé d'une ouverture offerte à la vue des passants. Équipée d'un soupirail [...], cette ouverture éclairait une cave où il était rare que l'on puisse installer plus de deux métiers».

⁶² Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 4 B 2606.

⁶³ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 2 Ep 85, *Sommier* de Fouesnel, closerie de Fouesnel, métairies de la Feslerie et du Boisdix ; 4 B 2889, scellés sur les biens de Jean Godelou, 9 octobre 1753 et 4 B 2891, scellés sur les biens d'Olivier Vilbé, 30 mars 1763.

⁶⁴ BANÉAT, Paul, *Le département d'Ille-et-Vilaine*, Paris, Librairie Guénéguaud, 2^e éd., 1973, tome I, p. 371.

⁶⁵ LELOUP, Daniel, *Halles de Bretagne. Cinq siècles d'histoire*, Rennes, Apogée, 1999, 125 p.

aujourd'hui disparu, leur trace est facilement décelable, tout particulièrement dans le cadastre napoléonien. À Vitré, la grande halle, édiflée en bois, se trouve alors au cœur de la ville close, sur le parvis de l'église Notre-Dame⁶⁶. À Noyal-sur-Vilaine, les halles sont adossées au mur de l'église. À La Guerche, elles existent dès 1206 sous le nom de *cohue*, et on sait qu'au xvii^e siècle elles avaient la forme d'une croix et mesuraient d'est en ouest 70 mètres de long et 18 de large. Si ces halles sont détruites en 1839 afin de dégager suffisamment d'espace pour construire une mairie, l'architecte prend soin d'en conserver deux travées⁶⁷. Châteaugiron possède également des halles en bois, remplacées en 1858 à la demande du maire par d'autres construites par l'architecte Aristide Tourneux en calcaire, granit et briques. Ce lieu essentiel de la vie économique a d'autant plus marqué les bourgs des environs qu'il est au cœur des préoccupations de nombre de conseils municipaux de la Révolution au Second Empire. Ainsi à Louvigné-de-Bais, où un marché, le seul dans un rayon d'une douzaine de kilomètres, se tient le mercredi dans les anciennes halles seigneuriales. Malgré le piteux état dans lequel se trouve le bâtiment, le conseil veille tout particulièrement à assurer la continuité du commerce. En septembre 1808 par exemple, les édiles prennent soin de préciser que ceux qui viendraient à prendre la halle à ferme ne devraient «point empescher ny gesner le marché au fil ny des danrées»⁶⁸. Cette continuité du commerce justifie par ailleurs l'urgence avec laquelle la reconstruction du bâtiment qui a fini par s'effondrer est envisagée quatre années plus tard : le marché «est un lieu de rassemblement pour les filatures des chanvres et lins, leur vente et le commerce des toilles à voiles et autres»⁶⁹.

Bâtiments privés quant à elles, les maisons des marchands constituent, comme dans les autres régions productrices de Bretagne, un précieux indice de la richesse née du commerce des toiles. Leurs formes n'en sont pas pour autant homogènes. Ainsi, si, à Vitré, au xvii^e siècle, les membres de la confrérie des Marchands d'Outre-Mer se font construire des maisons en schiste et en grès, on rencontre plus volontiers, dans les bourgs ruraux des environs, des alignements de maisons à porche, édiflées en bois, qui servent à la fois d'habitation principale et de boutique. Que ces maisons soient en pierre ou en bois, leurs propriétaires manifestent un désir évident

⁶⁶ Détruite par un incendie en 1886, cette halle est néanmoins visible sur une lithographie d'Asselineau représentant l'église Notre-Dame. Après l'incendie, elle est remplacée par une halle au beurre en fonte et en briques, détruite dans les années 1960.

⁶⁷ Ces deux travées subsistantes sont visibles sur quelques anciennes cartes postales représentant la place du marché.

⁶⁸ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, Louvigné-de-Bais E dépôt administratif 4, délibération du 18 septembre 1808.

⁶⁹ Arch. dép. Ille-et-Vilaine, Louvigné-de-Bais E-dépôt administratif 4, délibération du 12 février 1812.

d'afficher leur activité en appliquant sur la façade de leur habitation une marque, souvent sculptée en forme d'écu, et qui associe lettres et décor héraldique⁷⁰. À Vitré, certains marchands font de même sur le mur sud de l'église Notre-Dame, qui abrite la chapelle de leur confrérie.

Ils disent ainsi leur volonté de s'affirmer comme les acteurs essentiels de la vie économique, mais aussi sociale et religieuse de la cité.

Quel impact sur l'architecture religieuse ?

La question de l'impact de l'activité toilière sur l'architecture religieuse est importante, notamment en ce qu'elle offre une intéressante mise en perspective avec les enclos paroissiaux du Léon dont on sait ce qu'ils doivent à l'argent des *créées*⁷¹. On ne saurait contester ici le rôle de la prospérité négociante vitréenne dans les transformations et embellissements de l'église Notre-Dame⁷². Qu'en est-il dans les campagnes des environs ?

La densité des retables lavallois du XVII^e siècle entre Vitré, La Guerche et Rennes plaide, à première vue, en faveur de cette corrélation entre activités toilières et investissements artistiques, une corrélation maintes fois mentionnée⁷³. Il convient cependant de noter les nombreuses discordances existant entre la zone de production des toiles du Vitréais – *noyales, vitrées et pertrées* – au cours des années 1600-1720 et celle de la

⁷⁰ Quelques-unes de ces «marques de marchands», en pierre, sont conservées au musée du château de Vitré. À Châteaugiron, deux marques sculptées dans le bois subsistent au n° 28 et au n° 35 de la rue de la Madeleine. Celle du n° 35 associe des lettres ornées à une hermine et une fleur de lis. Sur ce point, FRAIN DE LA GAULAYRIE, Christiane, «Les marques des marchands d'outre-mer de Vitré», *BMSAIV*, 1986, LXXXVIII, p. 55-62.

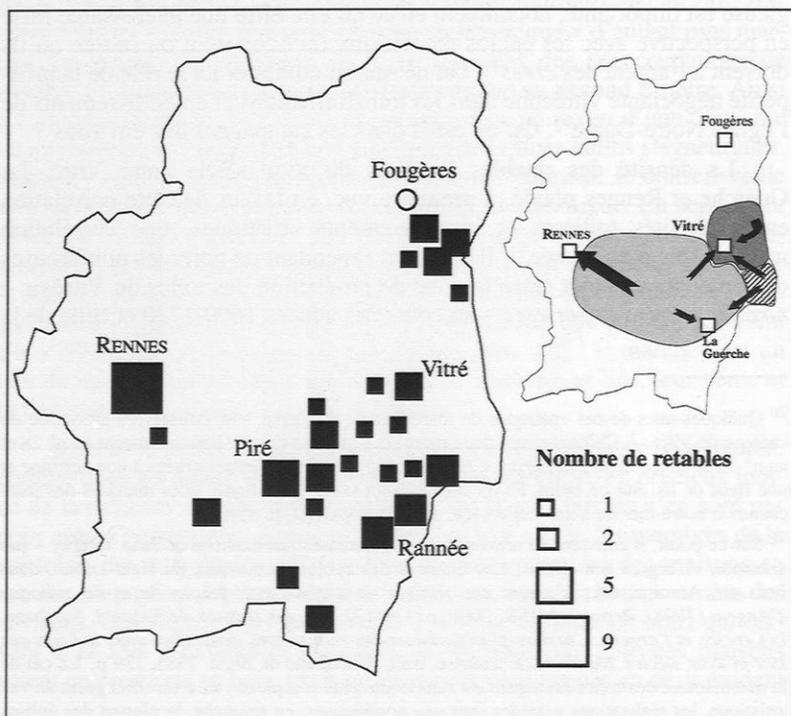
⁷¹ Sur ce point, il convient de renvoyer aux nombreuses publications de Jean Tanguy – par exemple, «L'argent des enclos. Les finances des enclos paroissiaux du Haut-Léon», dans FOLLAIN, Antoine, dir., *L'argent des villages du XIII^e au XVIII^e siècle. Actes du colloque d'Angers (1998)*, Rennes, AHSR, 2000, p. 119-132 – et aux travaux de TANGUY, Stéphane, *Les enclos et l'argent. L'arrière-plan financier des réalisations artistiques dans le Léon aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Mémoire de maîtrise, dact., Université de Brest, 1985, 136 p.. Le cas de la manufacture des toiles *bretagnes* est sans doute plus complexe : si, d'un strict point de vue artistique, les réalisations notables sont peu nombreuses, en revanche, la plupart des églises des environs de Loudéac, Uzel et Quintin ont été reconstruites et/ou agrandies au cours du XVIII^e siècle ; pour une illustration partielle, LAGADEC, Yann, *Pouvoir et religion au village. La vie paroissiale à Loudéac, Cadéac, Trévé et Saint-Caradec au XVIII^e siècle (vers 1680-1790)*, Mémoire de maîtrise, dact., Université de Rennes 2, 1991, 257 et 148 p.

⁷² L'on pense ici tout particulièrement à la chapelle Saint-Jean-Baptiste, dans le collatéral nord, mais aussi aux vitraux de cette église.

⁷³ C'est d'ailleurs ce que laissent entendre, entre autres, TANGUY, Jean, *Quand la toile va...*, op. cit., p. 19-20, CROIX, Alain, *L'âge d'or de la Bretagne (1532-1675)*, Rennes, Ouest-France, 1993, p. 155 sq. ou encore, pour le Bas-Maine comme pour la Haute-Bretagne rurale, SALBERT, Jacques, *Les ateliers de retabliers lavallois aux 17^e et 18^e siècles : étude historique et artistique*, Paris, Klincksieck, 1976, p. 92-94.

diffusion des retables lavallois : toutes les paroisses toilières ne sont pas, loin s'en faut, également perméables aux modèles artistiques du Bas-Maine ; elles ne sont surtout pas les seules optant pour ce type de décor, bien d'autres facteurs entrant en ligne de compte au moment de la commande (carte n° 5)⁷⁴.

Surtout, quelle que soit leur valeur esthétique, ces retables ne sauraient constituer à eux seuls un indicateur fiable et pertinent des retombées artistiques de l'activité toilière. Comme pour le Léon, où, au-delà des retables baroques, ce sont les enclos paroissiaux qui ont été pris en compte,



Carte n° 5. - Retables lavallois et production de toiles à voiles dans le diocèse de Rennes.

⁷⁴ SALBERT, Jacques, *Les ateliers de retableurs lavallois...*, *op. cit.*, p. 216-231, rappelle notamment le rôle de la proximité des grandes voies de transport. La volonté d'être «à la mode» peut aussi constituer une puissante incitation pour les ruraux ; ainsi, à Piré, c'est suite à deux voyages du recteur de la paroisse «à Rennes voir quelques autels qui se sont faits depuis peu dans cette ville» qu'est passé en 1632 le marché d'un retable pour le maître-autel (*Ibid.*, p. 319).

il conviendrait, ici, de s'intéresser non seulement aux autres éléments du décor des églises mais aussi, de manière plus globale, à la conjoncture des constructions et transformations de ces édifices. Quelques monographies permettent, d'ores et déjà, de nuancer les liens entre prospérité toilière et investissements de nature religieuse⁷⁵. Elles révèlent notamment la modestie des revenus d'un nombre non négligeable de fabriques paroissiales des environs ; plus encore, ce qui frappe est la faiblesse des revenus extraordinaires de ces institutions, ceux liés aux dons et offrandes qui, dans le Léon, permettent d'expliquer l'essentiel des dépenses artistiques. Ainsi, à Louvigné-de-Bais par exemple⁷⁶, l'essentiel des revenus de la fabrique – 67 % environ au *xvi*^e siècle comme vers 1610/1615, 64 % dans les années 1670, 75 % en moyenne ensuite au cours du *xviii*^e siècle – provient non des dons et offrandes mais de la dîme. En un mot, dans cette paroisse, plus que la conjoncture toilière, c'est donc la prospérité céréalière qui permet de comprendre la construction d'une nouvelle église au *xvi*^e siècle, l'édification de trois retables lavallois dans les années 1653-1671, la construction ou la reconstruction d'une sacristie, d'un clocher, d'un nouveau maître-autel ou encore l'agrandissement de l'église au *xviii*^e siècle.

Bref, on l'aura compris : ce dossier mérite sans doute de plus amples dépouillements, notamment des comptes des fabriques paroissiales⁷⁷. Surtout, la mise en parallèle des données concernant paroisses toilières et non toilières devrait permettre d'infirmer ou de confirmer des conclusions

⁷⁵ Ainsi, CABARET, Samuel, *Portrait d'une communauté rurale au *xvii*^e siècle: la vie paroissiale à Piré de 1600 à 1715*, Mémoire de maîtrise, dact., Université de Rennes 2, 1993, 203 et 87 p., PORTRAIT, Nathalie, *La vie paroissiale à Chaumeré au *xviii*^e siècle*, Mémoire de maîtrise, dact., Université de Rennes 2, 1994, 193 p., DEME, Jean-Marc, *Vie paroissiale à Visseiche au *xviii*^e siècle : structure, tensions et solidarités*, Mémoire de maîtrise, dact., Université de Rennes 2, 1997, 220 p., CASSIGNEUL, Thomas, *Paroisse et communauté dans le pays de Rennes. La vie religieuse à Chanteloup aux *xvii*^e et *xviii*^e siècles*, Mémoire de maîtrise, dact., Rennes 2, 2003, 408 p. ou, pour les paroisses urbaines de Vitré, BÉDOURET, Aurélie, *Vie religieuse et espace urbain au *xvii*^e siècle : Notre-Dame-de-Vitré*, Mémoire de maîtrise, dact., Rennes 2, 2001, 312 p. et SANTIAGO, Anne, *Une paroisse urbaine au *xviii*^e siècle : Saint-Martin de Vitré. Institutions, pouvoir, pratiques religieuses*, Mémoire de maîtrise, dact., Rennes 2, 1997, 141 p.

⁷⁶ LAGADEC, Yann, *Pouvoir et politique en Haute-Bretagne rurale*, op. cit., p. 45-49 et 150-154. Pour le début du *xvi*^e siècle, LAGADEC, Yann et RESTIF, Bruno, «Pouvoir et religion dans une paroisse rurale de Haute-Bretagne au *xvi*^e siècle : un compte de la fabrique de Louvigné-de-Bais (1503-1504)», *ABPO*, 2002, 1, p. 31-60.

⁷⁷ Les travaux de RESTIF, Bruno, *La Révolution des paroisses. Culture paroissiale et Réforme catholique en Haute-Bretagne au *xvi*^e et *xvii*^e siècles*, Rennes, PUR/SHAB, 2006, 415 p., ont permis un profond renouvellement dans la connaissance des comptes des fabriques paroissiales rurales du diocèse de Rennes aux *xvi*^e et *xvii*^e siècles. Malheureusement pour notre propos, l'approche religieuse et culturelle de l'auteur ne nous éclaire que partiellement sur les logiques à l'œuvre en matière de commande artistique, notamment dans ses rapports à la conjoncture économique.

qui tiennent jusqu'ici, le plus souvent, à des intuitions et au décalque de situations observées ailleurs en Bretagne plutôt qu'aux résultats de longues recherches. Une spécificité du Vitréais n'est pas à exclure, en ce domaine artistique aussi.

Conclusion

Nous posons en introduction la question de la spécificité du modèle vitréais. Au moment de conclure, celle-ci semble avérée en plusieurs domaines.

Il semble, tout d'abord, qu'il en aille ainsi des grandes évolutions de la manufacture entre le xv^e siècle et le début de la III^e République. Si l'on retrouve bien, à grands traits, les grandes césures que constituent, pour toutes les toiles de Bretagne, la crise de la fin du xvii^e siècle puis l'ultime déclin du xix^e, il semble qu'ici une adaptation plus rapide aux évolutions des marchés, une moindre dépendance aussi vis-à-vis de la demande extérieure et, au final, le soutien direct de l'État par l'intermédiaire de ses commandes aient permis de garantir une activité plus durable à défaut d'être aussi soutenue que dans le Léon et en Centre-Bretagne.

Il s'agit là sans doute, d'ailleurs, de la seconde spécificité de l'espace productif toilier situé entre Vitré et Rennes. Ici domine en effet la pluriactivité : rares sont les tisserands à plein temps, plus souvent domestiques des grosses fermes ou laboureurs trouvant à s'occuper lorsque les travaux des champs le permettent. La production est donc beaucoup plus faible que dans les autres secteurs toiliers bretons, notamment parce que les métiers battants sont, proportionnellement, moins nombreux, à l'exception, sans doute, paradoxalement, des 20 ou 30 dernières années de la manufacture, entre 1840 et le milieu des années 1860.

Cette empreinte sociale limitée de la production toilière explique pour une part à son tour la faiblesse des traductions physiques, dans les paysages, de ces activités. Les traces matérielles subsistant de ce passé productif sont, au final, plutôt rares, bien plus rares qu'en Léon ou entre Quintin et Loudéac, quand bien même l'enquête demanderait sans doute à être systématisée.

Mais, comme nous le disions d'entrée, cet exposé se veut avant tout un premier bilan, dans le cadre d'une recherche dont les développements sont encore potentiellement nombreux. Il invite ainsi, nous semble-t-il, à poursuivre dans cette voie d'une histoire renouvelée des productions textiles dans le monde rural haut-breton, autour de quelques pistes et problématiques : celles – sociales – de la pluriactivité ou du rôle et de la

(re)conversion des élites marchandes, celles – plus techniques – des adaptations des productions aux sollicitations des marchés, enfin celles – culturelles pour l'essentiel – des usages faits des profits de ces activités proto-industrielles, notamment en matière d'investissements artistiques et religieux⁷⁸.

De nombreuses sources restent à dépouiller, d'autres demandant à ce que les dépouillements soient systématisés : archives notariales certes, mais aussi paroissiales, particulièrement nombreuses dans cette zone, archives privées aussi, celles de marchands et négociants des XVIII^e et XIX^e siècles notamment⁷⁹. Quant aux sources des administrations portuaires, nantaises et malouines tout d'abord, anglaises ou espagnoles aussi, elles mériteraient un nouveau regard des historiens. L'enquête devra cependant aussi, pour être pleinement efficiente, dépasser les habituelles césures entre époques moderne et contemporaine, pour embrasser un temps long s'étendant du XV^e siècle au milieu du XIX^e, tout en inscrivant la production du Vitréais dans le cadre plus large d'un grand Ouest textile incluant le Bas-Maine, l'Anjou et la Normandie⁸⁰.

Yann LAGADEC

Delphine POINTEAU

Cerhio-Université de Rennes 2/Haute-Bretagne

⁷⁸ On peut noter, au passage, que l'étude démographique qui, pendant longtemps, a soutenu les recherches sur la proto-industrialisation, dans la mesure où, en général, cette proto-industrialisation s'accompagne de fortes densités et d'un accroissement de la population, n'a pas encore été menée de manière systématique pour cette zone.

⁷⁹ Il est à noter que les archives privées – et notamment les livres de comptes et la correspondance – de Louis-François Le Loroux, marchand de toiles d'origine vitréenne installé à Rennes au début du XIX^e siècle, époux de la petite-fille du fondateur de la manufacture de la Piletière, déposées aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, n'ont toujours pas été exploitées (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 153 J).

⁸⁰ Sur ce point, se reporter aux suggestives remarques de BOTTIN, Jacques, «Les toiles de l'Ouest français au début de l'époque moderne...», *art. cit.*

RÉSUMÉ

Plus que les conclusions d'une enquête qui n'en est qu'à ses débuts, cette communication a pour objectif de présenter les premiers résultats d'une recherche qui reste à développer et affiner, tout en dressant un premier bilan de ce que les travaux passés, parfois anciens, ont pu révéler.

Trois questions dominent : tout d'abord, celle de l'évolution de la conjoncture toilière entre xv^e et xix^e siècles et des répercussions spatiales de cette évolution ; ensuite, celle des conséquences sociales de cette production ; enfin, celle des traces patrimoniales de ces activités. Les réponses à ces questions permettent de définir un modèle spécifique de production toilière, spécifique non dans l'absolu mais au moins en Bretagne, assez différent de ceux du Léon, de la Cornouaille ou de Bretagne centrale.